



Johnson a mis en œuvre une nouvelle technologie de réclamations

Johnson inc. (« Johnson ») a lancé un nouveau système de traitement des demandes de règlement relatives aux soins de santé et aux soins dentaires. Le système a été inauguré le 18 mars 2018 et est exploité par Express Scripts Canada. Vos garanties et votre couverture demeurent inchangées. Vous continuerez à utiliser la même carte d'identité et vous continuerez à contacter Johnson pour toute question ou demande à propos de vos réclamations.

Confirmez votre numéro de contrat d'assurance

Veillez noter que certains membres ont connu des retards temporaires dans le traitement de leurs demandes. Si cela vous arrive, veuillez vous assurer que votre pharmacien, votre dentiste, votre optométriste et vos praticiens paramédicaux admissibles ont votre **numéro de contrat d'assurance** valide dans leur système. Votre numéro de contrat d'assurance est MPP83564 et se trouve sur votre carte Santé Johnson mise à jour. Si vous ne savez pas où trouver ces informations, veuillez contacter votre bureau des réclamations chez Johnson.

Mises à jour du fournisseur

Si votre pharmacien, votre dentiste, votre optométriste ou votre praticien paramédical admissible rencontre des problèmes dans le traitement de votre demande, demandez-lui de mettre à jour son système avec le **bon identifiant de transporteur** ou toute autre information concernant Johnson, telle qu'envoyée par Johnson et Express Scripts ces derniers mois.

Des questions?

Johnson a connu un volume d'appels supérieur à la normale depuis le lancement du nouveau système, prolongeant le délai dans le traitement des réclamations. Johnson vous remercie pour votre patience durant cette transition. Si vous avez des questions, nous vous invitons à contacter Johnson à l'adresse fredericton@johnson.ca ou par téléphone au 1-800-442-4428.